Collez ici Votre photo	*Formulaire d'inscription saison* 2023/ **2024** ***A.A.J.B .*** *Section PLONGEE-APNEE-NAP* 29 Boulevard Pierre BROSSOLETTE BP 211 41006 Blois Cedex Site internet : http://aajbplongnap-blois.clubeo.com / mail : aajbplongee@free.fr Facebook : groupe privé AAJB PLONGEE Page FB : AAJB Plongée

NOM :	NE LE :
PRENOM :	LIEU & N° DEPT
ADRESSE :	
ADRESSE MAIL :	
TEL. MOBILE :	
VOTRE NIVEAU :	NUM. LICENCE :

TARIFS POUR LA SAISON

		COUT	TOTAL
LICENCE (obligatoire)	ADULTE	46,00 €	
	JEUNES (12 à 16 ans)	30,00 €	
COTISATION ADULTE (obligatoire)		70,00 €	
COTISATION JEUNE (Etudiant<25ans sur justificatif)		55,00 €	
FORMATION N1 - PE40 - N2 - PA20 - PA40 - N3		40,00 €	
FORMATION RIFAP - ETANCHE		40,00 €	
FORMATION APNEE AP - APC		40,00 €	
ASSURANCE	PISCINE (NAP)	12,50 €	
ASSURANCE	LOISIR 1 / TOP	22 € / 42,5 €	
ASSURANCE	LOISIR 2 / TOP	27 € / 53,75 €	
ASSURANCE	LOISIR 3 / TOP	45,50 € / 88,75 €	
Adhésion spéciale (valable pour 1 sortie club, pas d'accès piscine, pas de formation)		10,00 €	
tarif dégressif pour les familles à compter du 2ème membre inscrit (-10 €)			
A REGLER			

MODES DE PAIEMENT ACCEPTES : VIREMENT - ESPECES - CHEQUES - COUPONS SPORTS - CHEQUES VACANCES

AAJB PLONGEE Code IBAN : FR76 3000 3003 4000 0503 6933 928 Motif : Nom.Prénom LIC COT ASS NIV

Assurances complémentaires, *Loisir 1 dite de compétition est obligatoire pour tous ceux qui pratiquent une activité quelle qu'elle soit, en compétition . Elle est également obligatoire pour le passage des niveaux .*

La souscription d'une assurance complémentaire est vivement recommandée aux encadrants et aux plongeurs participant à des sorties en milieux naturels .

CONDITIONS GENERALES ET AUTORISATIONS

LES MINEURS

Les mineurs de plus de 14ans ne sont admis, que si l'un de leur parent est licencié au club.

Ce parent devra être présent lors des séances d'entrainement et des sorties club.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Mr Mme représentant légal de l'enfant

J'autorise celui-ci à participer aux activités de la section plongée et nage avec palmes de l'AAJB

J'autorise son transport dans les véhicules personnels des dirigeants lors des déplacements

J'autorise le ou les responsables à faire pratiquer tous les soins médicaux jugés nécessaire liés à l'activité.

J'autorise, lors des déplacements, en cas d'hospitalisation de courte durée le dirigeant responsable à le sortir de l'hôpital.

Date : Signature du tuteur légal

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

demeurant

☐ ***DONNE*** ☐ ***NE DONNE PAS*** *mon autorisation* pour l'enfant :

- *être photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre de mon activité sportive au sein de l'AAJB Plongée durant la saison sportive 2022/2023*
- *que mon image soit reproduite sur support papier dans le cadre de l'établissement de tout document d'information élaboré par l'association et pour toutes les publications locales, régionales et site internet du club sans limitation de durée.*
- *que mon image soit conservée sur support informatique (Cd-rom / disque dur) et utilisée pendant une durée de 5 ans, uniquement pour l'utilisation dans un but pédagogique et/ou d'information (sur le site AAJB Plongée par exemple).*

Date : Signature :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

NOM PRENOM

ADRESSE

NUMERO DE TELEPHONE

REGLEMENT INTERIEUR

L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur de l'Association ainsi que les objectifs définis dans les statuts.

Date : Signature du demandeur (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

ENCADRANTS / DIRIGEANTS et HONORABILITE

La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L212-1 et L322-1 du code du sport.

A ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au sens de l'article L212-9 du code du sport soit effectué

ACCEPTE REFUS (perte du droit d'encadrer) SIGNATURE

DOCUMENTS A FOURNIR

Feuille d'inscription complètée - certificat de non contre indication à la pratique de la plongée / apnée / psp - les autorisations dûments signées - paiement - photo